



PLAN DE LA «NOUVELLE FRANCE INDUSTRIELLE»

IMMEUBLES À VIVRE BOIS LA PROFESSION S'ENGAGE



Salle comble

Le Colloque «Immeubles à Vivre Bois» organisé le 6 novembre dernier a remporté un vif succès. Dépassant toutes les attentes, cette matinée de présentation de l'association ADIVbois a en effet réuni plus de 200 professionnels prêts à s'engager dans le projet d'immeubles en bois, cumulant grande hauteur et aménagement design. L'intégralité des présentations est synthétisée dans le compte rendu joint.

→ Compte rendu consultable sur www.adivbois.org

Haut patronage

Signe d'une confiance renouvelée de la part du gouvernement, le Colloque s'est ouvert sur une allocution de Madame Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité. La Ministre a souligné l'importance des enjeux relevés par le Plan Industries Bois et confirmé son soutien actif au projet.

→ Vidéo consultable sur www.adivbois.org

Constitution de l'association ADIVbois

A la suite de cette matinée riche en interventions et fructueuse en matière d'échanges, s'est tenue l'Assemblée Générale Constitutive de l'association ADIVbois. La plupart des participants au Colloque ont assisté à cette AG, signifiant ainsi leur volonté de s'engager dans l'association.

→ Galerie photos téléchargeable sur www.adivbois.org

Une association dynamique

ADIVbois est maintenant officiellement lancée. Elle compte à ce jour 67 membres fondateurs répartis dans 5 Commissions. Ces commissions thématiques auront un rôle notablement actif puisqu'elles contribuent, grâce aux échanges entre les membres, à élaborer les prescriptions détaillées pour les actions à conduire par ADIVbois pour que, d'ici 2017, une dizaine de premiers Immeubles à Vivre Bois sortent de terre en France.

→ Tableau des actions consultable sur www.adivbois.org

ADIVbois en bref

Conseil d'Administration : Bureau, Collèges et Administrateurs titulaires

Président : Frank MATHIS
Vice-Président : Dominique WEBER
Secrétaire : Jean-Marc GREMMEL
Trésorier: Véronique KLIMINE

Promoteurs et Maîtres d'ouvrage, publics et privés :

MO Publics : JM. GREMMEL (Toit Vosgien)
MO Privés : S. BOUQUET (Nexity)

Constructeurs : E. MAGNE (Arbonis)

Maîtres d'œuvre, Contrôleurs, Architectes :
V. KLIMINE (R2K ARCHITECTE)

Industriels et Fabricants de composants :
D. PELISSIER (Techniwood)

Fédérations professionnelles :
C. PIQUET (CPLBois)

Organismes experts :
A. SCHAWANDASCHT-GASMI (PAMA)

Experts particuliers :
V. ISNARD (Rungis Expert)

Commissions thématiques

- 1- Marketing et marchés
- 2- Projets et Territoires
- 3- Architecture, design et innovation des espaces de vie
- 4- Ressource forestière et production
- 5- Commission technique



www.adivbois.org





DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2014

ACTIVITÉ ET RSE
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

BOUYGUES CONSTRUCTION
BOUYGUES IMMOBILIER
COLAS
TF1
BOUYGUES TELECOM



Construire l'avenir, c'est notre plus belle aventure

2.1.2.1 Profil

Stratégie de développement et opportunités

La stratégie de Bouygues Construction repose sur deux axes principaux :

- **le développement des compétences et des activités sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval de l'acte de construire**, cœur de métier de l'entreprise, **pour proposer une offre globale à forte valeur ajoutée** : l'aménagement, le développement immobilier, le design, l'ingénierie juridique et financière (partenariats public-privé (PPP) et concessions), les services apportés à long terme à l'ouvrage et à ses utilisateurs (performance énergétique, *smart grids*, bâtiments intelligents et communicants, etc.) ;
- **la construction durable** : Bouygues Construction propose à ses clients une approche responsable qui prend en compte l'ensemble des enjeux techniques, environnementaux et sociétaux d'un ouvrage. Sur le plan technique, il propose des solutions performantes sur tout le cycle de vie d'un ouvrage ou d'un quartier et il s'engage dans la durée auprès de ses clients sur de hauts niveaux de performance, notamment dans le domaine des bâtiments basse consommation (BBC) et à haute qualité environnementale (HQE®).

Forces et atouts

Bouygues Construction peut, dans l'ensemble de ses métiers, compter sur de solides atouts :

- **une forte présence internationale** : présent sur les cinq continents, Bouygues Construction intervient de façon pérenne grâce à ses filiales locales très bien implantées sur leurs territoires, mais aussi sur de grands projets à forte expertise technique. Ces deux approches se complètent et lui donnent la flexibilité nécessaire pour mobiliser rapidement ses ressources sur les marchés à fort potentiel. Ainsi, Bouygues Construction réalise la moitié de son chiffre d'affaires à l'international ;
- **une différenciation par l'innovation**. Chez Bouygues Construction, l'innovation intervient à toutes les étapes du projet : du stade commercial à la conception et jusqu'à la réalisation et s'appuie sur des partenariats forts avec des industriels de renom (Lafarge, Renault, Techniwood, etc.) ;
- **une longue expérience en gestion de projets complexes** : ses équipes motivées et leur savoir-faire à forte technicité permettent à Bouygues Construction de répondre parfaitement aux besoins de ses clients publics et privés et de tirer le meilleur parti des opportunités futures ;
- **une capacité d'adaptation aux évolutions des marchés** : la valeur et la profondeur du carnet de commandes offrent de la visibilité pour ajuster les coûts avec réactivité et concentrer les investissements sur les marchés les plus dynamiques ;
- **une maîtrise des risques opérationnels et financiers** : l'application stricte des procédures à tous les niveaux de son organisation garantit à Bouygues Construction une sélection pertinente et une bonne exécution des projets ;
- **de solides performances financières** : les dix dernières années illustrent la capacité de Bouygues Construction à générer des revenus croissants dans de bonnes conditions de rentabilité en s'appuyant sur une structure financière saine et solide.

Positionnement concurrentiel

L'organisation des groupes concurrents rend difficiles les comparaisons au niveau du périmètre de Bouygues Construction.

- **En Europe** : le secteur Activités de construction du groupe Bouygues (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas) est le **troisième constructeur européen** derrière l'espagnol ACS (dont le leader allemand Hochtief est une filiale depuis 2011) et le pôle *Contracting* et Immobilier de Vinci, et devant le suédois Skanska et le français Eiffage (classement 2013 du magazine *Le Moniteur* publié en décembre 2014).
- **Dans le monde** : d'après le classement 2013 de l'étude ENR paru en décembre 2014, le secteur Activités de construction du groupe Bouygues, représenté par ses trois filiales, se place **septième constructeur international** (classement établi sur la base de la part de chiffre d'affaires réalisée à l'international).
- **En France** : pour les activités de bâtiment et de travaux publics, Bouygues Construction (hors Bouygues Energies & Services) est **l'une des trois majors** devant Eiffage Construction et derrière Vinci Construction (classement 2013 du magazine *Le Moniteur* publié en décembre 2014), sur un marché d'environ 200 milliards d'euros (estimation Euroconstruct – Novembre 2014). Il existe également de nombreuses moyennes et petites entreprises. Pour les activités d'énergies et de services, Bouygues Energies & Services se place en sixième position après Cofely (groupe GDF-Suez), Vinci Energies, Dalkia, Spie et Eiffage Énergie (classement 2013 du magazine *Le Moniteur* publié en décembre 2014).

2.1.2.2 Rapport d'activité 2014

Activité commerciale soutenue, chiffre d'affaires en croissance et structure financière solide

UNE PRISE DE COMMANDES ÉLEVÉE À 11 581 MILLIONS D'EUROS

En 2014, la prise de commandes s'établit au niveau élevé de 11 581 millions d'euros. Elle inclut onze contrats d'un montant supérieur à 100 millions d'euros (sept à l'international, dont deux supérieurs à 400 millions d'euros).

En France, la prise de commandes s'établit à 5 441 millions d'euros et comprend notamment la Cité musicale de Boulogne-Billancourt, le viaduc de la Route du Littoral à La Réunion, le lot 2 du prolongement de la ligne 14 du métro à Paris, la rénovation du Palais omnisports de Bercy (Bercy Arena) à Paris, le centre commercial du Prado à Marseille et l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry. Par rapport à 2013, la prise de commandes est en baisse de 5 %. Cette évolution s'explique notamment par la contraction du marché francilien.

À l'international, elle s'élève à 6 140 millions d'euros. Elle comprend notamment deux grands projets à Hong Kong, le tunnel de Liantang et le tunnel Shatin to Central Link, ainsi que le *Ridge Hospital* au Ghana et des succès commerciaux notamment en Suisse, à Singapour ou au Royaume-Uni.

Les bâtiments sous labellisation ou certification environnementale représentent 66 % de la prise de commandes (58 % en 2013).

LA JOURNÉE DES TPE ET PME INNOVANTES DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION

PROGRAMME

> Accueil à partir de 09h00

> 09h30 précises / 09h40
Allocution d'ouverture d'Étienne Crépon,
Président, CSTB

> 09h40 / 12h00
Tables rondes autour du cycle de l'innovation :
de l'idée au marché animées par Pauline Polgár,
directrice de la rédaction, Batiactu Groupe.

Table ronde 1 : l'accompagnement par la recherche

- Alain Duprey, Directeur général, AiCarnot
- Alain Marboeuf, Président, Bat'ipac
- Stéphane Ohnimus, Directeur, CRITT Bois
- Olivier Hersent, Président, Actility
- Lionel Bertrand, Responsable division Innovation-Développement, Direction Energie Environnement, CSTB

Table ronde 2 : l'accompagnement à l'évaluation technique

- Christophe Morel, Directeur adjoint aux partenariats techniques, CSTB
- Nadège Blanchard, Responsable du service d'accueil et d'orientation des TPE-PME, CSTB
- **Dominique Pelissier, Vice-président, Techniwood**
- Patrick Molinié, Responsable Bâtiment, FCBA
- Alain Bourgard, Dirigeant, SIT-AB
- Eric Dibling, Directeur de la mission d'accompagnement, Pôle Fibres Energivie

Table ronde 3 : l'accompagnement par l'ingénierie financière

- Thomas Sennelier, Responsable de domaine Ecotechnologies, Direction des Filières Industrielles, Bpifrance
- Olivier Kracht, Président, Linéazen
- Nicolas Salmon, Responsable du Pôle Technologies de la Construction, Nobatek
- Michel Dubezy, Délégué général, Promodul
- Pierre-Yves Legrand, Directeur, Novabuild

> 12h / 12h15
Signature du partenariat Bpifrance et CSTB

> 12h15 / 12h30
Discours de Madame Sylvia Pinel,
Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires
et de la Ruralité

> 12h30 / 14h00
Cocktail déjeuner

> 14h00 / 16h00
Speed meeting : un réseau d'experts à l'écoute
des TPE/PME

Un speed meeting pour rencontrer les experts du CSTB, Bpifrance et les partenaires du CSTB : Pôle Fibres Energivie, CERIB, Constructions et Bioressources, ENSAM de Cluny, FCBA, NOBATEK, NOVABUILD et TIPEE.

En deux heures, vous pourrez rencontrer une dizaine d'experts qui répondront à vos questions.

CONFÉRENCE
Le 17 Mars à Paris

LE CSTB SOUHAITE MIEUX ACCOMPAGNER LES TPE/PME DANS LEUR PARCOURS D'INNOVATION

Par Florent Lacas - LE MONITEUR.FR -



© Cstb - Centre scientifique et technique du bâtiment

Le centre scientifique et technique du bâtiment vient de passer un contrat de partenariat avec Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts, afin de mieux accompagner les TPE et PME dans leur parcours d'innovation. Réunir les compétences de Bpifrance, banque publique des PME innovantes, et celles du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), pour mieux accompagner financièrement et techniquement les PME-TPE dans leurs démarches d'innovation : c'est l'un des principaux objectifs du partenariat signé, le 10 février, entre les deux entités, à l'occasion de la « Journée des TPE/PME innovantes du bâtiment ». Le CSTB compte également s'appuyer sur les implantations régionales de Bpifrance afin de se rapprocher des PME et TPE innovantes dans les territoires.

En effet, depuis quelques années, les avis techniques sont de plus en plus détenus par ce type d'entreprises. « Le CSTB a délivré 800 avis techniques en 2014, dont plus de la moitié à des petites entreprises, a noté Christophe Morel, directeur adjoint aux partenariats techniques au CSTB, durant une table ronde organisée avant la signature de l'accord avec Bpifrance. C'est pourquoi, depuis 2012, nous travaillons à améliorer l'efficacité des procédures d'obtention : elles sont notamment passées d'un délai moyen de 18 mois à un délai de 9 mois. »

Le frein à l'innovation ? Le manque de moyens financiers

A l'occasion de la signature de cet accord, le CSTB a également rendu publics les résultats de son premier « Baromètre innovation Ifoop-CSTB ». Un outil qui permettra à l'organisation de suivre régulièrement les attentes d'accompagnement des TPE/PME dans leur parcours d'innovation. Il ressort de cette première mouture du baromètre que 61% des dirigeants interrogés (1) estiment que le sujet de l'innovation est important ; parmi eux, 61% comptent innover dans les trois prochaines années et 34% ont déjà innové lors des deux dernières. Pour les entreprises sondées, les principaux freins à l'innovation sont le manque de moyens financiers (53%), la difficulté à évaluer le potentiel des innovations (42%) et les évolutions réglementaires (50%). Pour répondre à ces attentes des PME/TPE, le CSTB avait lancé, en 2013, un réseau national d'accompagnement dans les territoires, qui se limite pour le moment à cinq régions françaises. Un premier bilan en a été tiré par Nadège Blanchard, responsable du service d'accueil et d'orientation des TPE-PME au CSTB. « Nous avons eu 300 contacts avec des entreprises, explique-t-elle. 20% des demandes concernaient des renseignements généraux, 18% des problématiques de structures, 10% de l'isolation thermique par l'extérieur et 10% des éléments de façades. »

« Pour une PME, l'aboutissement d'une innovation peut être une question de vie ou de mort »

Dominique Pelissier, vice-président de la société Techniwood, est passé par ce réseau régional mis en place par le CSTB dans le cadre d'une démarche d'innovation concernant des panneaux constitués de couches alternées de bois massif et d'isolants croisés à 90°. « Nous avons pu bénéficier des compétences expertes du CSTB, explique-t-il. Et ils ont su se mettre à notre place, nous, PME, pour qui l'aboutissement d'une démarche d'innovation n'est pas loin d'être une question de vie ou de mort. »

Alain Bourgard, dirigeant de la société Sit-AB, estime avoir eu une expérience satisfaisante avec le CSTB en ce qui concerne l'obtention d'un avis technique pour des systèmes de fixation de structures métalliques rapportées sur façades réduisant les ponts thermiques. Mais il estime que les TPE/PME devraient être informées au plus tôt du coût de la démarche. Un coût qui, pour Sit-AB, a pu représenter jusqu'à 10-15% du chiffre d'affaires de la société.

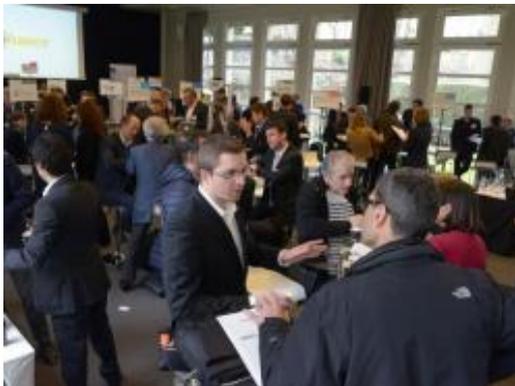
Une charte de déontologie est en cours de réalisation

Ce réseau national d'accompagnement des PME/TPE devrait être étendu à l'ensemble du territoire d'ici la fin 2016 – c'est en tout cas l'objectif qu'a fixé le ministre du Logement, Sylvia Pinel, à l'issue de cette « Journée des TPE/PME innovantes du bâtiment ». « Pour une petite entreprise, passer à une logique de recherche/développement est un cap très haut à franchir, explique Lionel Bertrand, responsable division Innovation-développement au CSTB. Nous conseillons ainsi à ces sociétés de venir nous voir très tôt dans leur projet, même si elles ne comptent pas travailler avec nous. »

Enfin, parfois accusé d'opacité, le CSTB a mis sur pieds un comité externe de déontologie, présidé par Pierre Craff, ancien président-directeur général de la société Aéroports de Paris. Ce comité est chargé de réaliser une charte de déontologie qui pourrait être approuvée par le conseil d'administration du CSTB le 31 mars prochain.

(1) Baromètre réalisé du 8 au 21 janvier 2015, sur un échantillon de 501 dirigeants de TPE/PME représentatif des industries françaises de fabrication liées au bâtiment de moins de 250 salariés.

Comment aider les TPE-PME à innover ?



Comment assister au mieux les TPE et PME de la construction dans leur démarche pour innover, depuis l'évaluation de l'idée jusqu'à sa mise en pratique ? Le CSTB apporte son éclairage.

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) a consacré une journée à ce thème le 10 février dans ses locaux parisiens. Le programme de cette journée a montré l'importance des enjeux grâce aux témoignages d'entrepreneurs accompagnés et aux retours d'expérience d'experts techniques et financiers sur des parcours d'innovation qu'ils ont suivis.

Un partenariat a également été signé entre le CSTB et BPI France, dans le but d'améliorer l'accompagnement des entreprises innovantes, par le biais des 42 antennes régionales de BPI France.

Aide à la recherche des premiers clients

En 12 à 18 mois en moyenne, le CSTB et ses partenaires accompagnent un projet de bout en bout : au stade de l'idée, en analysant le concept et en le situant dans le contexte technico-réglementaire.

Dans la phase de recherche, et dans la constitution du dossier, puis dans l'étape d'évaluation des performances techniques du produit/procédé, de respect de la réglementation et de garantie de son aptitude à l'usage (AT, ATEX, Pass'Innovation).

Le CSTB et ses partenaires aident les entreprises à identifier les leviers financiers possibles à actionner (subventions, avances remboursables, prêts, prises de participation d'organismes, etc.). Enfin, ils accompagnent sa mise sur le marché, par une aide à la recherche des premiers clients.

300 demandes traitées

L'organisation du CSTB a donc évolué afin de s'adapter aux besoins et au rythme des TPE-PME. Le service d'accueil et d'orientation créé en 2012 a traité 300 demandes d'accompagnement.

Le CSTB a constitué cinq plateformes régionales qui aident à définir la procédure d'évaluation technique la plus pertinente (en Alsace, Bourgogne, Aquitaine, Pays de Loire et Poitou-Charentes). Le maillage du territoire se poursuit : la mobilisation des partenaires en région doit permettre de proposer une aide équivalente partout en France.

Depuis 2012, le CSTB a réduit les délais d'instruction (de 18 à 9 mois), les coûts (moins 30 % pour les TPE primo accédantes) et la transparence des processus d'évaluation. Enfin, à partir du mois de mars, le CSTB réalisera un état des lieux de ses installations et une programmation de nouveaux équipements adaptés aux besoins des industriels du bâtiment.

Légende : un après-midi de « speed meeting », a permis à une cinquantaine d'entrepreneurs de rencontrer les experts du CSTB et leurs partenaires pour exposer leurs attentes et besoins (©E.Jeanson)

Source : batirama.com / E. Jeanson

Encadré

Exemple d'accompagnement réussi

Techniwood a développé Panobloc, un panneau structural de grande dimension, treillage de bois décalé dans lequel est collé un isolant. Ce nouveau produit est étanche, thermiquement performant et a une grande durabilité dans le temps.

Il a déjà été utilisé dans 25 constructions. La PME de 20 personnes a bénéficié d'un accompagnement de Synerbois (FCBA associé au CSTB) pour l'étude de faisabilité technique, et fait mener notamment des essais sur la sécurité incendie et sur la résistance sismique.

L'accompagnement a permis de valider la pertinence du produit, d'identifier les pré-requis techniques et de concevoir une offre globale cohérente. En deux ans, l'entreprise a obtenu 3 ATEX et un Avis technique pour sa solution mur façade pour les bâtiments jusqu'à 15 étages, ce qui est une première en

Accueil > Numéro hebdomadaire > Edition Verte > Edition verte N°8



EDITION VERTE N°8

28/02/2015
Edition Verte

3.60 € TTC

ACHETER L'ÉDITION NUMÉRIQUE

ACHETER L'ÉDITION PAPIER

S'ABONNER

L'innovation occupe une place centrale dans la stratégie des TPE/PME du secteur de la construction, comme le montrent les résultats du dernier baromètre Ifop-CSTB : 34% des entreprises interrogées déclarent avoir mis au point des innovations au cours des deux dernières années et 61% affirment leur intention d'innover pendant les trois prochaines.

Dans l'optique de faciliter l'émergence d'innovations performantes et fiables, le CSTB poursuit cette année le développement de son réseau national d'accompagnement en région et de son service d'accueil et d'orientation des innovateurs. De plus, pour accélérer le financement de projets, le centre technique vient de signer un partenariat avec BPIFrance pour répondre aux attentes de 42% des dirigeants de TPE et de PME qui souhaitent pouvoir disposer de services d'ingénierie financière.

Dans la filière bois, deux entreprises ont déjà pu bénéficier d'un accompagnement : Lineazen, avec l'appui de BPI Innovation pour financer la moitié de ses premiers investissements de R&D dans le développement de son système constructif en CLT ; et Techniwood, dans le cadre d'une démarche d'étude préalable via Synerbois (l'association de FCBA et du CSTB), pour lancer le concept du Panobloc.

On sait que ce sont les TPE et les PME qui créent et conservent les emplois en France. On constate aussi leur forte capacité d'innovation. Du 4 au 7 mars à Lyon, la prochaine édition d'Eurobois, salon du bois dans la construction, de la machine à bois et des composants, sera une nouvelle occasion de le vérifier.

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX



PANIER

Votre panier est vide.

ABONNEZ-VOUS

1 an d'abonnement
= 43 numéro

+ Votre accès privilégié
à l'intégralité du site
www.boisinternational.com



LE CLUB DES EXPERTS

Retrouvez les conseils et les opinions de professionnels de la filière.

LE CLUB DES EXPERTS



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PÔLE ADMINISTRATIF
DES INSTALLATIONS CLASSÉES**

**Le Préfet de la Haute-
Savoie
communique :**

En application du Code de l'Environnement, l'arrêté d'enregistrement n° 2015057-0007 en date du 26 février 2015 est délivré à la société **TECHNIWOOD** en vue de l'exploitation et à titre de la régularisation d'un établissement spécialisé dans la fabrication de panneaux composites en bois, situé sur le territoire de la commune de RUMILLY, en ZAE de Rumilly Sud.

Le texte intégral des prescriptions imposées peut être consulté en Mairie de RUMILLY et au Pôle Administratif des Installations Classées, 3 rue Paul Guiton à ANNECY.

Eco 74 - 2017 - 06/03/2015



1er avis technique pour une façade bois



Depuis le 15 mars 2015, la société Techniwood est détentrice d'un avis technique pour son système constructif Panobloc en façade légère. Incluant la 4ème famille et autorisant ainsi son utilisation jusqu'à 15 étages, C'est, selon l'avis même du CNDB, l'unique Avis Technique actuellement disponible en France pour une façade bois, destinée à la construction et à la réhabilitation de bâtiments durables.

Un projet de réhabilitation de grande ampleur est en cours à Grenoble

Plusieurs chantiers importants sont actuellement en cours notamment la réhabilitation de 150 logements sur 15 étages à Grenoble en site occupé. Ce projet intègre la préfabrication totale des panneaux de façades Panobloc en usine (menuiseries, parements extérieurs et intérieurs, volets). Grâce à l'industrialisation, les équipes peuvent intervenir simultanément sur les deux façades traversantes en remplaçant les façades amiantées et en réhabilitant chaque appartement en moins de 2 jours, sans aucune intervention depuis l'intérieur, limitant ainsi au maximum les nuisances.

L'inauguration de la 1ère usine de Panobloc par Techniwood remonte à 2012

Vendredi 16 novembre 2012, la société Techniwood inaugurait sa première usine de production de Panobloc, entièrement équipée de machines françaises, notamment fournies à l'époque par Techman et EGA Systèmes. Installée sur l'ancien site de Salomon de 15 hectares comportant plus de 35 000 m2 de bâtiments industriels, et dirigée par François Pélissier, par ailleurs président du groupe de promotion et de construction Ecologgia, la société Techniwood se consacre entièrement à la réalisation et à la commercialisation du système constructif Panobloc. Ce système de fabrication industrielle de murs, de planchers et de rampants, est basé sur un treillis structurel de bois croisés à 90° et décalés, complété par un remplissage isolant. (20/04/2015)

crédit photo : Cmp Bois

Actualités >> Panobloc prend de la hauteur



Panobloc prend de la hauteur

Publié par : Planète Bâtiment le 24 mars 2015 à 08 : 31 : 03

Techniwood a obtenu le 10 mars 2015, l'Avis technique n°2/14-1636 concernant son nouveau système constructif industriel biosourcé « bois/isolant » Panobloc pour l'emploi en façade légère incluant la 4e famille, autorisant ainsi son utilisation jusqu'à 15 étages. Il s'agit de l'unique avis technique disponible actuellement en France pour une façade bois, destinée à la construction et à la réhabilitation de bâtiments durables pour des immeubles de grande hauteur.

www.techniwood.fr

Entreprise

Techniwood : les performances du Pannobloc® reconnues

Techniwood vient d'obtenir l'avis technique pour son nouveau système constructif industriel bio-sourcé «bois/isolant» Panobloc® pour l'emploi en façade légère incluant la «4e famille».

C'est-à-dire que, désormais son utilisation est autorisée pour des façades jusqu'à 15 étages.

C'est l'unique avis technique disponible actuellement en France pour une façade bois, destinée à la construction et à la réhabilitation de bâtiments durables pour des immeubles de grande hauteur.

Créée en 2010 sur le site de Rumilly, Techniwood conçoit, fabrique et commercialise la nouvelle génération industrielle de système constructif préfabriqué composite bois/isolant Panobloc® ultra performant. Après plusieurs années de Recherche et développement, le process industriel développé par Techniwood a l'ambition de révolutionner le marché de la construction bois au niveau national et international pour la construction et la réhabilitation de bâtiment durables.

Le Panobloc® a déjà été récompensé, en moins de deux ans, par sept autres distinctions dont le «Trophée d'Or Innovation» à Batimat. «Cet avis technique», affirme François Péliissier, président de Techniwood, «est la consécration de la reconnaissance du produit tant pour son innovation (9 brevets) que pour ses performances exceptionnelles : un gain de 30 % de performance thermique réelle durable



Parmi les chantiers en cours, la rénovation d'un immeuble de 15 étages à Grenoble (DR).

dans le temps, une qualité industrielle du produit intégrant parements et menuiseries, une simplicité de pose et rapidité de montage sur les chantiers, une grande résistance au feu, etc. ».

Plusieurs chantiers importants sont en cours dont la réhabilitation de 150 logements sur 15 étages à Grenoble en site occupé intégrant la préfabrication totale des panneaux de façades Panobloc® en usine (menuiseries, parements extérieurs et intérieurs, volets).

Cette industrialisation permet d'in-

tervenir simultanément sur les deux façades traversantes en remplacement des façades amiantées et réhabilitant chaque appartement en moins de deux jours, limitant au maximum les nuisances.

François Pelissier aura l'occasion de présenter cette expérience et Panobloc® lors d'une conférence au Forum International Bois à Nancy le 16 avril prochain. D'autres avis techniques sont en cours notamment pour le mur structurel, plancher et toiture.

**NOUS ÉCRIVONS SUR NOS ŒUFS
LES PRENOMS
DE VOS POUSSINS.**

Jeff de Bruges

Jeff de Bruges

**155 RUE DE GENÈVE - AIX-LES-BAINS
TÉL. 04 79 88 83 62
Ouvertures exceptionnelles
Dimanche 5 et lundi 6 avril (matin)**

1er Avis Technique en France pour une façade Bois

mars 23, 2015

TECHNIWOOD a reçu le 10 mars 2015, l'avis technique n°2/14-1636 concernant son nouveau système constructif industriel bio sourcé "bois/isolant" PANOBLOC® pour l'emploi en façade légère incluant la 4ème famille, autorisant ainsi son utilisation jusqu'à 15 étages. C'est l'unique avis technique disponible actuellement en France pour une façade bois, destinée à la construction et à la réhabilitation de bâtiments durables pour des immeubles de grande hauteur. Déjà récompensé en moins de 2 ans par 7 autres distinctions dont le Trophée d'Or Innovation à Batimat, cet avis technique est la consécration de la reconnaissance du produit PANOBLOC® tant pour son innovation (9 brevets) que ses performances exceptionnelles (gain de 30 % de performance thermique réelle durable dans le temps, qualité industrielle du produit intégrant parements et menuiseries, simplicité de pose et rapidité de montage sur les chantiers, grande résistance au feu, ...). Plusieurs chantiers importants sont en cours dont la réhabilitation de 150 logements sur 15 étages à Grenoble en site occupé intégrant la préfabrication totale des panneaux de façades Panobloc® en usine

(menuiseries, parements extérieurs et intérieurs, volets). Cette industrialisation permet d'intervenir simultanément sur les deux façades traversantes en remplacement des façades amiantées et réhabilitant chaque appartement en moins de 2 jours limitant au maximum les nuisances. François Pelissier, Président de Techniwood, aura l'occasion de présenter cette expérience et PANOBLOC® lors d'une conférence au **Forum International Bois à Nancy le 16 avril 2015**. D'autres avis techniques sont en cours notamment pour le mur structurel, plancher et toiture. A propos de Techniwood International : Créée en 2010, Techniwood conçoit, fabrique et commercialise la nouvelle génération industrielle de système constructif préfabriquée composite bois/isolant Panobloc® ultra performant. Après plusieurs années de R&D, le process



Panobloc prend de la hauteur (24/03/15)

Techniwood a obtenu le 10 mars 2015, l'Avis technique n°2/14-1636 concernant son nouveau système constructif industriel biosourcé "bois/isolant" Panobloc pour l'emploi en façade légère incluant la 4e famille, autorisant ainsi son utilisation jusqu'à 15 étages. Il s'agit de l'unique avis technique disponible actuellement en France pour une façade bois, destinée à la construction et à la réhabilitation de bâtiments durables pour des immeubles de grande hauteur.
www.techniwood.fr

[Avis technique](#) | [IGH](#) | [Panobloc](#) | [Techniwood](#)

BATIPÉDIA
le référentiel de la construction

Un service du **CSTB**

[CONNEXION](#)

Me connecter automatiquement [Mot de passe oublié ?](#)

[ACTUALITÉS](#) [RECHERCHE](#) [ASSISTANT GRAPHIQUE](#) [CATALOGUES](#) [ARCHIVES](#)

[Accueil](#) [Description des services](#) [Avis techniques](#) [Téléchargements](#) [Questions / Réponses](#)

AVIS TECHNIQUE

[Texte intégral](#)

Avis Technique n°2/14-1636
enregistré le 10/03/2015
Produit: Façade PANOBLOC Titulaire: TECHNIWOOD SAS

Identification

Famille : Façade légère
Nature : Demande
Enregistré le : 10/03/2015
Situation de l'avis : Avis limité au : 30/09/2017

Titulaire
TECHNIWOOD SAS
715 Route de Saint Félix ZAE RUMILLY SUD, 74150 RUMILLY, FRANCE

Description du produit

Le panneau PANOBLOC® constitué d'une ossature croisée en bois massif et isolant, entre dans la composition de façades rideaux, façades semi-rideaux ou façades panneaux pour des bâtiments neufs ou existants. Le procédé constructif s'adapte soit aux planchers béton avec structures primaires de type poteau-poutre ou poteau dalle en béton, soit aux structures poteaux-poutre métallique. Le panneau PANOBLOC® reçoit le revêtement extérieur de type bardage rapporté ou enduit sur isolant visant la pose sur construction ossature bois telle que définie dans le NF DTU 31.2. Le panneau reçoit également les menuiseries et le revêtement intérieur.

Domaine d'application

Façade rideau verticale : - Bâtiment d'habitation dans les limites définies au tableau A3-1 en annexe3, - ERP dans les limites définies au tableau A3-2



Panobloc prend de la hauteur

Publié par : Woodsurfer 24 mars 2015 à 09 : 42 : 15

Techniwood a obtenu le 10 mars 2015, l'Avis technique n°2/14-1636 concernant son nouveau système constructif industriel biosourcé "bois/isolant" Panobloc pour l'emploi en façade légère incluant la 4e famille, autorisant ainsi son utilisation jusqu'à 15 étages. Il s'agit de l'unique avis technique disponible actuellement en France pour une façade bois, destinée à la construction et à la réhabilitation de bâtiments durables pour des immeubles de grande hauteur.

www.techniwood.fr

The screenshot shows a website interface with a red header. The logo 'bati journal .com' is on the left. A navigation bar contains buttons for 'bâtiment durable', 'construction bois', 'rénovation', 'gros œuvre', 'second œuvre', 'équipement technique', 'vidéos', 'les dossiers', and 'l'encyclobat'. The main content area features the article title 'Panobloc prend de la hauteur (24/03/15)' with a small image of the building. To the right is a sidebar for 'l'encyclobat' with links for 'déjà inscrit : se connecter', 'gratuit : inscrire son entreprise', and 'consulter', along with a search bar and 'DERNIERES ACTUALITES' section.

Techniwood obtient l'avis technique pour son produit bio sourcé Panobloc en façade légère

25 mars 2015 Rédac Construction Produits et matériaux, Transition énergétique

TECHNIWOOD a reçu un avis technique sur son nouveau système constructif industriel bio sourcé « bois/isolant » PANOBLOC pour l'emploi en façade légère incluant la 4ème famille, autorisant ainsi son utilisation jusqu'à 15 étages.

C'est l'unique avis technique disponible actuellement en France pour une façade bois, destinée à la **construction** et à la **réhabilitation** de bâtiments durables pour des immeubles de grande hauteur.



Photo : Techniwood

Déjà récompensé en moins de 2 ans par 7 autres distinctions dont le Trophée d'Or Innovation à Batimat, cet avis technique est la consécration de la reconnaissance du produit PANOBLOC® tant pour son innovation (9 brevets) que ses performances exceptionnelles (gain de 30 % de performance thermique réelle durable dans le temps, qualité industrielle du produit intégrant parements et menuiseries, simplicité de pose et rapidité de montage sur les chantiers, grande résistance au feu, ...).

Plusieurs chantiers importants sont en cours dont la réhabilitation de 150 logements sur 15 étages à Grenoble en site occupé intégrant la préfabrication totale des panneaux de façades Panobloc® en usine (menuiseries, parements extérieurs et intérieurs, volets). Cette industrialisation permet d'intervenir simultanément sur les deux façades traversantes en remplacement des façades amiantées et réhabilitant chaque appartement en moins de 2 jours limitant au maximum les nuisances.

D'autres avis techniques sont en cours notamment pour le mur structurel, plancher et toiture.

www.techniwood.fr

bativox
@bativox

Suivre

#batiment : Techniwood obtient l'avis technique pour son produit bio sourcé Panobloc en façade légère: TECHNIV...
bit.ly/1HC5jcR

02:04 - 25 mars 2015

De : CNDB [<mailto:noreply@cndb.org>]
Envoyé : vendredi 10 avril 2015 17:00
À : Estelle BILLIOTTE
Objet : 1er Avis Technique pour une façade bois en France

[Si le message ne s'affiche pas correctement, suivre ce lien](#)



COMMUNIQUE

1^{er} Avis Technique pour une façade bois en France Techniwod obtient l'avis technique pour son produit bio-sourcé PANOBLOC® en façade légère bio incluant la 4^{ème} famille.

Techniwod a reçu le 15 mars 2015, l'Avis Technique 2/14-1636 concernant son nouveau système constructif industriel bio-sourcé « bois/isolant » PANOBLOC® en façade légère incluant la 4^{ème} famille, autorisant ainsi son utilisation jusqu'à 15 étages.



C'est l'unique Avis Technique actuellement disponible en France pour une façade bois, destinée à la construction et à la réhabilitation de bâtiments durables pour des immeubles de grande hauteur.

Déjà récompensé par 7 autres distinctions, dont le Trophée d'Or Innovation lors du dernier Batimat, cet Avis Technique est la consécration de la reconnaissance du produit PANOBLOC® tant pour son innovation (9 brevets) que pour ses performances exceptionnelles (gain de 30% de performance thermique réelle et durable dans le temps, qualité industrielle du produit intégrant parements et menuiseries, simplicité de pose et rapidité de montage sur les chantiers, grande résistance au feu...).

Téléchargez le communiqué dans son intégralité

Téléchargez l'Avis Technique 2/14-1636 sur le site du CSTB

Contact Techniwod : Dominique PELISSIER, Vice-Président
Tel : 06 11 75 11 69 - Mail : dominique.pelissier@techniwod.fr
www.techniwod.fr



Techniwood ©

Les éléments de façade bois reçoivent leur premier avis technique

Le CSTB a délivré le premier avis technique portant sur des éléments de façade légère bois. Les panneaux préfabriqués intègrent l'isolation, les parements intérieur et extérieur, et les menuiseries. François Pelissier, le président de la société Techniwood, nous éclaire sur la solution "Panobloc" et ses avantages.

A lire aussi

Filière Bois

L'obligation d'incorporer du bois dans la construction a...

Création de la première marque bois
100% française

Solutions techniques

Ca y est, Techniwood a décroché le sésame longtemps convoité : son système "Panobloc" a reçu, le 15 mars 2015, l'avis technique 2/14-1636 délivré par le CSTB. "Il s'agit du seul produit français de façade bois à disposer d'un avis technique. C'est la reconnaissance de nos investissements majeurs depuis 4 ans, qui dépassent le million d'euros en R&D, tests et certifications, notamment auprès du FCBA et du CSTB", nous explique François Pelissier, le président de Techniwood.

Le système constructif industriel est un "composite" constitué d'une ossature croisée en bois massif (empilage de plis alternés à 90° collés entre eux) et d'un isolant. Préfabriqué en usine, il entre dans la composition de façades rideaux, semi-rideaux ou panneaux, pour des bâtiments neufs ou existants. La notice précise : "Le procédé est prévu pour être mis en œuvre sur les bâtiments dont l'ossature primaire, qui assure la stabilité générale de la construction, est réalisée avec une structure porteuse poteaux ou refend sur dalles, ou poteaux sur poutres avec plancher, pouvant être en béton ou métallique". L'avis technique, qui détaille les domaines d'emploi acceptés, inclut la 4e famille pour les immeubles de logement. "Cela correspond à des hauteurs jusqu'à 50 mètres, sachant que la 3e famille est à 18 mètres sous acrotère et que la 2e famille équivaut à une utilisation en R+2", nous éclaire François Pelissier. C'est le choix du matériau isolant qui s'avère déterminant pour la sécurité incendie (il est possible d'opter pour les fibres de bois, le polystyrène expansé, la laine de verre, la laine de roche). Face à la menace tellurique en revanche, Panobloc revendique une sécurité dans toutes les zones sismiques (dans la limite de 80 kg/m² de poids propre y compris le bardage rapporté ou l'enduit sur isolant).



Techniwood ©

La préfabrication épargne du temps et des nuisances

La société Techniwood annonce la réalisation de plusieurs chantiers importants, dont la réhabilitation de 150 logements dans une tour de 15 étages à Grenoble, en site occupé. "C'est l'entreprise générale qui se charge de la pose des panneaux qui s'installent comme des produits de façade béton. Il n'y a pas besoin de connaissances particulières sur le bois pour les utiliser", assure le dirigeant. "Nous avons développé un système de fixation par vis breveté pour reprendre les écarts en façade sur des équerres parfaitement mises à niveau", dévoile-t-il. "Sur le chantier, l'installation ne nécessite finalement qu'une seule intervention. Elle mobilise moins de personnel différent et moins de matériels comme les grues", poursuit François Pelissier. La pose des panneaux s'effectue rapidement, sans intervention depuis l'intérieur, afin de limiter au maximum les nuisances.



"C'est une solution renouvelable et biosourcée qui répond donc à toutes les contraintes d'exigence. Elle bénéficie de la préfabrication en usine en apportant un gain de temps et de performance, puisque la qualité est vérifiée en usine. Ici, la performance théorique est égale à la performance mesurée. Panobloc c'est un peu $E=PE3$, c'est-à-dire la conjugaison des trois performances écologique, énergétique et économique", déclare le président de la société. Interrogé sur l'abandon de l'obligation d'incorporation de bois dans les constructions, il confie : "C'est un recul dommageable. A un moment donné, l'incitation par la loi permet une prise de conscience et fait avancer les choses. La France a le deuxième potentiel forestier européen et il est très mal exploité, participant au déficit commercial". Le dirigeant précise le fond de sa pensée : "Un mètre cube de béton présente un bilan carbone de plus de 480 kg de CO2. Un mètre cube de bois retient 450 kg de CO2, même en incluant 1.000 km de transport. Une économie 'bas carbone' doit être mise en place de façon

urgente ! On reviendra forcément à une logique d'incitation". Travaillant sur ses développements futurs, Techniwood ambitionne tout simplement de devenir le Velux® de la façade bois. La société, qui travaille déjà en Suisse, espère s'installer dans les 2 à 4 ans qui viennent sur d'autres marchés. "Peut-être l'Amérique du Nord, le Canada, et le Royaume-Uni, avec des sites de production sur place", conclut François Pelissier.

G.N. (06/05/2015)



Actualités

S'abonner

J'aime 0 +1 0 Tweeter 0

Techniwood : L'unique AT pour une façade bois

Par Redaction | 27 mai 2015 - réagissez



Techniwood vient d'obtenir un Avis technique (AT) pour son produit bio-sourcé "bois/isolant" Panobloc, en façade légère incluant la 4^e famille, autorisant ainsi son utilisation jusqu'à 15 étages. C'est l'unique AT, actuellement disponible en France, pour une façade bois, destinée à la construction et à la réhabilitation de bâtiments durables pour des immeubles de grande hauteur.

Laisser un commentaire

Vous devez être connecté(e) pour rédiger un commentaire.

ACPresse sur les réseaux sociaux



ASE : Réseau d'experts en diagnostics immobilier

ASE, Le diagnostic immobilier de qualité ! En savoir plus...

ASE Alliance Sud Expertise

Accessibilité - Amiante - Plomb - Electricité - Performance énergétique - Gaz - Termites

Accueil Annonces immobilières Actualités Nous Contacter Espace Pro

Réseau national de 32 cabinets spécialistes du Diagnostic depuis 2005 : ASE recrute suivez nos formations et rejoignez la franchise...

Diagnostics Technique Immobilier	ASE actu : Les éléments de façade bois reçoivent leur premier avis technique	Recevez votre devis Instantané...
Diagnostic amiante	Le CSTB a délivré le premier avis technique portant sur des éléments de façade légère bois. Les pann...	Nom : <input type="text"/>
Diagnostic termites	Le CSTB a délivré le premier avis technique portant sur des éléments de façade légère bois. Les panneaux préfabriqués intègrent l'isolation, les parements intérieur et extérieur, et les menuiseries.	Prénom : <input type="text"/>
Diagnostic plomb (CREP)	François Pelissier, le président de la société Techniwood, nous éclaire sur la solution "Panobloc" et ses avantages.	E-mail : <input type="text"/>
Surface : Loi carrez / Boutin	Source : Le monde.fr - Ma 06 Wed,	Téléphone : <input type="text"/>
Diagnostic performance énergétique		Ville : <input type="text"/>
Diagnostic gaz		Type de mission : <input type="text"/>
Diagnostic électrique		Surface à expertiser... m ² <input type="text"/>

Tweet 0 +1

nuzzel

Home Log In

5 people

Les éléments de façade bois reçoivent leur premier avis technique

Batiactu - Ca y est, Techniwood a décroché le sésame longtemps convoité: son système 'Panobloc' a reçu, le 15 mars 2015, l'avis technique 2/14-1636 délivré par le CSTB. Il s'agit du seul produit...

Nuzzel is the super-easy way to see news from your friends.

Discover the best news stories shared by your friends on Facebook and Twitter without being overwhelmed or missing anything.

<p>Questions de menuiseries extérieures... " Rénover ses fenêtres : Comment ? Pourquoi ? "</p> <p>Les organisations professionnelles CAPEB, UMB-FFB et UFME, partenaires du site lesfenestresbois.fr mis en "uvre par le CNDB, font le point sur la rénovation des fenêtres à l'heure où la transition énergétique et l'économie d'énergie sont au c'ur des préoccupations des français.</p>	<p>deva notamment développer la</p>	<p>Un nouveau site internet pour les Fenêtres NF</p>	<p>Presse et édition Matériel</p> <p>COMMUNIQUÉS DE PRESSE</p> <p>Hélicave - Construction de caves à vin enterrées Proposé par Hélicave - 15/06/2015</p> <p>La détection électromagnétique de gaine électrique Proposé par Courant - 15/06/2015</p> <p>Mobispace - La solution en matière de cloisons de rangements modulaires Proposé par Mobispace - 15/05/2015</p>
<p>Il y a 96 jours</p> <p>Les éléments de façade bois reçoivent leur premier avis technique</p> <p>Le CSTB a délivré le premier avis technique portant sur des éléments de façade légère bois. Les panneaux préfabriqués intègrent l'isolation, les parements intérieur et extérieur, et les menuiseries. François Pelissier, le président de la société Techniwood, nous éclaire sur la solution "Panobloc" et ses avantages.</p>	<p>Il y a 184 jours</p> <p>Construire en bois des Alpes ne coûte pas plus cher</p>	<p>Il y a 184 jours</p> <p>L'UFME dévoile sa fiche technique " Calfeutrement des menuiseries "</p> <p>Ce document a été rédigé par le groupe de travail Calfeutrement, composé d'experts techniques représentant des entreprises adhérentes à l'UFME.</p>	<p>TOP MOTS-CLÉ</p> <p>projets marche nouveau jean louis bonno immobilier architecte filiale etats unis architectes batiment union nationale propriete immobiliere grenelle environnement architecture eurobto rendez vous energies renouvelables nouvelle groupe btp travaux federation francaise batiment francois logement president logements sociaux directeur general new york premier ministre millions gouvernement développement durable permis construire travaux publics chantier affaires nicolas sarkozy societe maison agence matériaux construction federation nationale travaux publics conseil national ordre architectes secteur ministre monde rapport ville construction france entreprises</p>
<p>Il y a 130 jours</p> <p>KOMILFO, le réseau qui monte</p> <p>Né il y a une dizaine d'années du regroupement de 14 adhérents expérimentés dans la vente et/ou la pose de protection solaire et menuiseries, KOMILFO constitue aujourd'hui le réseau qui monte sur le marché de la distribution de protections solaire, menuiseries et fermetures.</p>	<p>Il y a 188 jours</p> <p>Recyclage des menuiseries et tubes PVC : Sita et Veka signent un</p>		
<p>openspace MOBILIER URBAIN DESIGN</p>	<p>Il y a 164 jours</p> <p>Les professionnels du verre s'unissent pour accroître le recyclage dans le bâtiment</p> <p>Les industriels du verre plant viennent de signer une charte dédiée au recyclage de ce matériau contenu dans les déchets du bâtiment, en s'appuyant notamment sur la recyclabilité naturelle et infinie du verre. Objectif : organiser et déployer la collecte des menuiseries et des vitrages et enfin séparer le verre, le traiter et le recycler.</p>	<p>Il y a 191 jours</p> <p>Naboco fête ses 20 ans à Eurobois</p>	
<p>Il y a 179 jours</p> <p>FPEE : les anciens dirigeants reviennent</p> <p>Les ouvriers et clients de l'entreprise de menuiseries FPEE ont obtenu gain de cause : le retour de l'ancienne équipe dirigeante, évincée au mois de janvier 2015 par les fonds d'investissements nouvellement actionnaires majoritaires. Toutefois, le futur rôle du p-dg mis en place par ces derniers reste flou.</p>		<p>Il y a 192 jours</p> <p>Journées techniques portes et fenêtres : 05/02/15 - 07/02/15</p> <p>SCM Group convie les producteurs de menuiseries à ses prochaines " Journées techniques Portes et</p>	
<p>Il y a 192 jours</p>	<p>Il y a 193 jours</p>		



Mercredi 17 juin 2015

Actualités

Mesures pour les TPE-PME

Les dix-huit mesures annoncées, mardi 9 juin, par le Premier ministre, dans l'optique de doper les embauches dans les TPE et les PME ont été saluées par les principales organisations patronales et professionnelles.

<http://www.batiactu.com/edito/mesures-pour-les-tpe-pme--une-avancee-mais-pas-un-41428.php>

Jacques Chanut : « Ceux qui profitent des prix bas sont complices de la casse sociale »

Depuis son élection, le président de la Fédération française du bâtiment est toujours sur le front des sujets qui fâchent : la pénibilité et la fraude au détachement.

Le Moniteur, n°5820, 12 juin 2015, pp.18-19

Six mois de sursis pour les niveaux d'empoussièrement à l'amiante

Alors que la réglementation devrait se durcir au 1^{er} juillet, un décret doit être publié pour maintenir le statu quo. La valeur limite d'exposition professionnelle (Vlep) à l'amiante va passer de 100 à 10 fibres/litre (f/l). Mais cet abaissement de la Vlep n'entraînera pas de baisse des trois niveaux d'empoussièrement à l'amiante qui correspondent chacun à un processus de travail et à des

types d'équipements individuels de protection contre ces expositions.

Le Moniteur, n°5820, 12 juin 2015, p.26

Transition énergétique. Une charte pour mieux former les professionnels

Cette charte signée le 27 mai dernier par les ministres Ségolène Royal, Sylvia Pinel et François Rebsamen, définit plusieurs leviers d'actions. Comme celui d'orienter le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) vers les métiers du bâtiment.

Le Moniteur, n°5819, 5 juin 2015, p.10

Comment l'Europe dope la rénovation énergétique du logement privé

Le prêt de 400 millions d'euros que la Banque européenne d'investissement accorde à la France réjouit le secteur. Les premières opérations de ce plan sont attendues, début 2016.

Le Moniteur, n°5819, 5 juin 2015, pp.14-16

ITE. Un marché soutenu par la rénovation

Alors que les murs extérieurs représentent en moyenne 20% de la déperdition de chaleur d'un bâtiment, l'ITE est une technique prometteuse qui représente de très bonnes perspectives de développement pour les professionnels.

Batirama, n°460, mai 2015, pp.28-30

Technique

Premier Avis technique en France

Techniwood a reçu l'Avis technique 2/14-1636 concernant son nouveau système constructif industriel bio-sourcé « bois/isolant » Panobloc en façade légère autorisant ainsi son utilisation jusqu'à 15 étages.

Batirama, n°460, mai 2015, p.21

Acoustique sous carrelage. Des réponses à la réglementation

Limitier les bruits d'impact entre deux étages, c'est le rôle dévolu aux systèmes d'isolation acoustique sous carrelage. Indispensables pour répondre à la réglementation, ils demandent une mise en œuvre parfaite.

Batirama, n°460, mai 2015, pp.42-44

Santé – Sécurité

Risque chimique : un nouvel outil d'e-prevention

Dans la continuité du CD-Rom Lara-BTP, l'OPPBTP propose aux professionnels un nouveau module d'évaluation des risques chimiques. Cet outil de conseil et d'accompagnement en ligne permet de compléter le document unique et d'intégrer le nouvel étiquetage des produits.

<http://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Dossiers-prevention/Le-risque-chimique>

PreventionBTP, n°187, juin 2015, pp.4-5

Formation

Formation continue et métiers de la métallerie

Faire du casse-tête un tremplin

Former les salariés pour faire monter d'un cran leurs compétences n'est pas facile. Pour autant, des pistes existent et la profession s'organise pour inverser la donne.

Métalflash, n°114, mai 2015, pp.56-58

Une formation qui a le vent en poupe



BÂTISSEURS D'ENVIES

LES ÉLÉMENTS DE FAÇADE BOIS REÇOIVENT LEUR PREMIER AVIS TECHNIQUE

DANS **RÉNOVATION** LE 07 MAI 2015

Actualité de l'entreprise CONTE HABITAT constructeur de maison individuelle et professionnel dans la rénovation dans l'Aude,

Carcassonne, Béziers et Narbonne

Les éléments de façade bois reçoivent leur premier avis technique

Le CSTB a délivré le premier avis technique portant sur des éléments de façade légère bois. Les panneaux préfabriqués intègrent l'isolation, les parements intérieur et extérieur, et les menuiseries. François Pelissier, le président de la société Techniwood, nous éclaire sur la solution "Panobloc" et ses avantages.

[Lien Batiactu](#)

FILIÈRE BOIS

L'INFO DES PROS DE LA CONSTRUCTION BOIS



Dans ce n° : DU SUPER BOIS - DTU TERRASSE BOIS EN RÉVISION - NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE EN BOIS ET PAILLE - L'APPRENTISSAGE - SÉLECTION PRODUITS ÉTANCHÉITÉ - L'AGENDA - L'ACTU DE LA FILIÈRE...



Ami Bois se développe en Franchise !
Une nouvelle étape pour gagner en compétitivité



30 points de vente
supplémentaires d'ici 5 ans



1^{ER} AVIS TECHNIQUE POUR UNE FAÇADE BOIS EN FRANCE

Techniwood a reçu le 15 mars 2015, l'Avis Technique 2/14-1636 concernant son système constructif industriel bio-sourcé « bois/isolant » PANOBLOC® en façade légère incluant la 4^e famille, autorisant ainsi son utilisation jusqu'à 15 étages. C'est l'unique Avis Technique actuellement disponible en France pour une façade bois, destinée à la construction et à la réhabilitation de bâtiments durables pour des immeubles de grande hauteur. Les panneaux sont composés d'un treillis structurel de lames de bois croisées à 90° et décalées intégrant des bandes d'isolant. Les panneaux sont préfabriqués en usine, ils intègrent les menuiseries, les parements... garantissant un niveau de performance sans équivalent.

www.techniwood.fr

APRIL LANCE PROBAT+

UN CONTRAT RESPONSABILITÉ CIVILE ET DÉCENNALE DÉDIÉ AUX TPE DU BÂTIMENT

APRIL élargit sa gamme PROBAT, avec un nouveau contrat d'assurance Responsabilité Civile et Décennale. Une nouvelle offre destinée aux TPE des métiers du BTP ayant un chiffre d'affaires se situant entre 500 000 et 1 000 000 € : PROBAT+.

Parmi de nombreuses garanties, PROBAT+ inclut :

- Garanties types et obligatoires des contrats R.C.Décennale :
- • Responsabilité Civile professionnelle ;
- • Responsabilité Civile Décennale ;
- • Dommages à l'ouvrage en cours de travaux ;
- • Défense et recours.
- Le choix d'une franchise de 1 000 ou 2 000 €.

www.april-partenaires.fr

Ils accompagnent les entreprises de la filière bois

ATM MANAGERS est une équipe pluridisciplinaire de professionnels expérimentés qui s'impliquent dans l'entreprise au côté du dirigeant. L'équipe ATM MANAGERS est opérationnelle immédiatement dans tous les secteurs de l'entreprise pour soutenir son développement : assurer l'avancée et la réussite d'un projet, gérer une mutation ou conduire un changement. Créée en 2014 la société ATM MANAGERS procure aux dirigeants des forces vives sup-



Les membres de l'équipe « filière bois » d'ATM Managers. De gauche à droite : Gérard Wittmann, Matthieu Foulonneau, Roland Fisson et Antoine de La Rochefordière.

plémentaires, capables de prestations de conseil en s'impliquant jusqu'à la mise en œuvre. L'équipe « filière bois » d'ATM MANAGERS est constituée de quatre ingénieurs aux profils complémentaires dont les expertises concernent aussi bien

l'amont (forêt et 1^{re} transformation) que l'aval (2^e transformation, distribution). Les cibles prioritaires sont les TPE, PME et ETI qui sont en perpétuelle adaptation à leur environnement.

www.atm-managers.com

#41 | 15€ | printemps 2015

planète bâtiment

villes et constructions durables



Gestion des eaux pluviales p. 26



Logements positifs p. 31

Tours : renouveau multifacette



BIMBANG®

Supplément
Maquette numérique p. 41

Systèmes
béton isolants p. 62

Éclairage
Led p. 70

www.planete-batiment.com

LA LOUPE *infos*

Lettre hebdomadaire
d'information
du réseau FIBRA

TECHNIWOOD

Fibra s'est rendu à l'entreprise Techniwood ce lundi. L'entreprise a obtenu, le 10 mars dernier, l'avis technique [n°2/14-1636](#) pour son produit Panobloc. Ce système industriel bois-isolant peut ainsi être employé en façade en 4^{ème} famille, autorisant ainsi son utilisation jusqu'à 15 étages. La société prépare actuellement un 2nd avis technique pour une utilisation en structure pour les bâtiments de seconde famille. Cette rencontre a permis d'échanger sur les atouts du produit, mais également sur ses contraintes. La problématique « bois local » a notamment été discutée.

Info+ : Emeric Truchet etruchet@fibra.net



Actualités

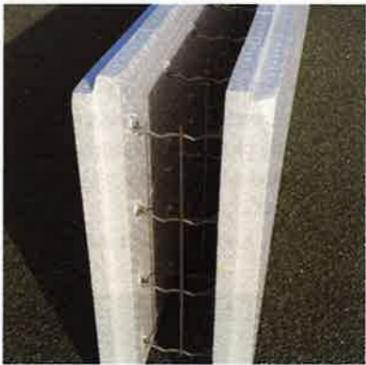
Aptitude à l'usage



Techniwood a reçu l'AT n° 2/14-1636 pour Panobloc, panneau biosourcé bois croisés et décalés/isolant paramétrable pour l'emploi en façade légère incluant la 4^e famille, autorisant ainsi son utilisation jusqu'à 15 étages.



Monnet-Sève vient d'obtenir une Appréciation technique d'expérimentation du CSTB pour PLX, panneau contrecollé-croisé, pour une utilisation dans des constructions de hauteur.



Biplan a obtenu son Document technique d'application pour son procédé constructif de mur en blocs de coffrage isolants.

Lafarge et GBE ont obtenu une ATEX favorable du CSTB pour le procédé GBE : un système constructif de murs de façade en béton coulés en place, incorporant un isolant entre les deux parois à l'aide de dagues et de connecteurs.

Réalisation MODULARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Quai des Étroits à Lyon, l'enjeu de la réhabilitation de cet immeuble de bureaux à structure béton était d'atteindre la labellisation BBC avec une certification PEQA* : ambiances thermique et acoustique, qualité de l'air, confort visuel, facilité d'exploitation et qualité de la construction. Dans ce but, tandis que des brise-soleil orientables contrôlent les apports lumineux, des faux-plafonds chauffants/rafraîchissants,

aux qualités thermiques et acoustiques élevées et intégrant l'éclairage, sont installés. Ces modules de 580 x 1700 mm sont contrôlables individuellement sur une boucle de régulation indépendante. L'installation sur des porteurs permet de recevoir des cloisons d'aménagement. Les faux-plafonds assurent la modularité des plateaux.
Maîtrise d'ouvrage : Cirmad Grasse
Atelier d'architecture : Isabelle Fournier
Face à... • **Surface de plafond** : 3000 m²
Zehnder : 5000 m² • **Puissance** : 300 kW
Régime d'eau : 15/18 °C • **Installateur** : ...

* Performance énergétique et qualité associée



Colloque National

Logement Social et Construction Bois

La construction bois comme réponse alternative,
industrielle et compétitive,
aux enjeux économiques des maîtres d'ouvrages sociaux.

mardi 31 mars au Conseil Régional d'Aquitaine - Bordeaux
mercredi 1^{er} avril programme optionnel : visites d'entreprises et de chantiers en région Aquitaine

OBJECTIFS

Ce colloque national accueillera les acteurs du logement social et de la filière bois, mettra en avant les atouts technico-économiques des solutions constructives proposées en les confrontant aux attentes des organismes sociaux.

Les objectifs de ce colloque sont multiples :

- mettre autour de la table des acteurs du logement social et des filières intervenant dans différentes régions,
- valoriser des solutions bois dans le logement social, en s'appuyant sur la capitalisation d'opérations économiquement performantes déjà menées,
- présenter des modalités innovantes de contractualisation.

Ce colloque s'adresse aux maîtres d'ouvrages de logement social, architectes, bureaux d'études, bureaux de contrôle, industriels et professionnels de la filière bois.

■ Je m'inscris

Date limite d'inscription : 20 mars 2015

Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Mardi 31 mars 2015

8h30	Accueil des participants
9h00 / 9h10	Mot d'accueil par le Représentant du Conseil Régional d'Aquitaine
9h10 / 9h30	Allocutions d'ouverture par : <i>Jean-Louis DUMONT - Président de l'Union Sociale pour l'Habitat,</i> <i>Georges-Henri FLORENTIN - Directeur général de l'Institut Technologique FCBA,</i> <i>En présence d'une personnalité de l'Etat.</i>

État des lieux de la filière bois nationale et perspectives

9h30 / 11h00	Présentation de la filière bois sur la base de 3 typologies de réponses d'acteurs <ul style="list-style-type: none">• Entreprise disposant du savoir-faire bois et béton : <i>Vincent SCHMIDT- IBS (Intégral Bois System) (33)</i>• PME spécialiste du clos - couvert bois en mesure de répondre au macro-lot "enveloppe" : <i>Jean-Luc MARCHAL - SOCOPA (88) - Yves-Marie LIGOT - BET BOIS (78)</i>• Offre d'un Groupe et une structuration pour aller vers le logement : <i>Michel PERRIN - ARBONIS/VINCI (71)</i>
11h00 / 11h30	Pause
11h30 / 12h25	Table ronde animée par Benjamin BARDEL : L'organisation de la chaîne de valeur de la filière bois pour apporter une offre industrielle. <ul style="list-style-type: none">• Organisation de la filière en matière de panneaux bois industriels <i>Claire DELOEUIL - Responsable Développement SACBA (47) et Présidente Association CLT France</i>• Produit innovant multi fonctionnel pour une offre industrielle de bâtiments <i>François PELLISSIER - Président TECHNIWOOD (74)</i>• Construction industrialisée de logements modulaires bois <i>Bruno MAROTTE - Directeur général de BH GROUPE BÉNÉTEAU (85)</i>• Rôle de l'architecte dans un projet bois <i>Patrick AROTCHAREN - Architecte (64)</i>
12h25 / 12h45	Opportunité pour développer l'offre industrielle bois.



Présentation AMI ADEME :

Méthodes industrielles pour la rénovation et la construction de bâtiments
Mathieu WELLHOFF / Maëva THOLANCE - Chefs de projet

Présentation ADIVBOIS :

Association pour Des Immeubles à Vivre Bois
Franck MATHIS - Président

Présentation INEF 4 :

Institut pour la Transition Energétique
Fredéric STAAT – Directeur Pôle Industries Bois construction FCBA

12h45 – 14h30

Déjeuner/buffet

LES RENCONTRES DU MONITEUR

DES CONFÉRENCES ET FORMATIONS
INCONTOURNABLES POUR DÉCRYPTER
L'ACTUALITÉ DU BTP

ACCUEIL

CONFÉRENCES

FORMATIONS

FORMATIONS PAR THÈMES

TROPHÉES

Qui sommes-nous ?

Événements BTP > Conférences > construction industrialisée - 2014



INDUSTRIALISATION DANS LA CONSTRUCTION :

Construire autrement avec le modulaire et le préfabriqué

11 DÉCEMBRE 2014 - PARIS

1 jour - 7 heures - Construction / BTP

L'Essentiel

Programme

Intervenants

Formations complémentaires

Informations et tarifs

Partenaires et soutiens

6 Solutions pour accélérer la construction et la rénovation des logements

POINTS FORTS

- Donner aux prescripteurs les bases indispensables au bon déroulement des chantiers utilisant ces procédés
- Présenter les dernières innovations en matière de préfabriqué et de modulaire permanents
- Valoriser des expériences exemplaires en matière d'architecture, de qualité constructive et de performance énergétique

ACTUALITÉ

- Une journée pour trouver des solutions durables, souples et économiques et répondre aux objectifs de 500 000 logements à construire et rénover par an.

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE



Philippe ESTINGOY
Directeur général
Agence Qualité
Construction



François PELEGRIN
Architecte DPLG et
Urbaniste DUP
Architecture Pélegrin



Christophe COUGNAUD
Directeur général
CITE DEN



Bruno MAROTTE
Directeur Général
BH Construction



Hervé ELLENA
Architecte DPLG et
Ingénieur ECL
ellenamehl



François PELISSIER
Président
Techniwood

Nos partenaires S'associer à l'événement



Restez informés

De nos futures conférences et formations

Votre e-mail

OK

Les cookies assurent le bon fonctionnement de nos sites et services. En utilisant ces derniers, vous acceptez l'utilisation des cookies. OK

► En savoir plus X